ELECTIONS LEGISLATIVES — SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 11 MARS 1973
DEPARTEMENT DE LA MARNE — 2e CIRCONSCRIPTION



Bernard HUBERT
COMMERÇANT SUPPLEANT



MICHEL DELAITRE
INSTITUTEUR

Madame, Monsieur,

A l'issue du premier tour des élections législatives, deux grandes constatations s'imposent :

- la majorité des Français a jugé sévèrement la politique réactionnaire menée depuis 15 années par l'U.D.R. ;
- **l'audience rencontrée** parmi les travailleurs manuels et intellectuels et parmi les populations urbaine et rurale, **par le PROGRAMME ADOPTE EN COMMUN par les Partis de gauche, témoigne de la volonté de voir pratiquer dans le pays et pour le pays, une politique de PROGRES SOCIAL et d'essor démocratique.**

Le 4 mars, les forces de gauche ont non seulement enregistré une nette progression mais, au-delà de leurs voix respectives, elles ont rallié de nouveaux suffrages. Nous remercions les électrices et les électeurs de leur confiance.

CETTE VICTOIRE DOIT SE CONFIRMER LE 11 MARS.

En décidant de ne présenter qu'un seul candidat, le Parti Socialiste et le Parti Communiste ont conscience que celui-ci devient au second tour...

- **Le candidat des électeurs et des électrices de la gauche**
- **Le candidat de tous les démocrates**
- **Le candidat de tous les républicains qui refusent la domination permanente de l'U.D.R. sur le pays.**

**DANS LA PLUS LARGE UNION,
CONFIRMEZ VOTRE VOLONTE DE CHANGEMENT,**

Votez... Faites voter...

Michel DELAITRE

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Imp. D. Blond

vu : le candidat